

**Province de Québec
Municipalité de Sainte-Béatrix
MRC de Matawinie**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Béatrix, tenue à huis clos en visioconférence en raison de la Covid-19, le 4 novembre 2020, à compter de 19:00 heures, sous la présidence de monsieur Serge Perrault, maire.

Sont présents :

M. et Mmes : **Simon Mercier : conseiller # 1**
M. Charles Bergeron : conseiller # 2
Andrée St-Jean : conseillère # 3
Rodrigue Michaud : conseiller # 4
Michel Rainville : conseiller # 5
Suzie Payette : conseillère # 6

Est absent :

Le directeur général / secrétaire-trésorier Monsieur Gérard Cossette agit à titre de secrétaire d'assemblée en présence de Mme Mélissa Charette, Directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe.

1- Ouverture de la séance

Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée avec 6 membres présents. Le président de l'assemblée, monsieur le maire Serge Perrault, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

3- Administration

3.1 Adoption du règlement d'emprunt #640-2020 – Mise aux normes des installations septiques du secteur Lac Vallée

4- Période de questions

5- Levée de l'assemblée

257-11-20

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Suzie Payette et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

3- Administration

3.1 Adoption du règlement d'emprunt #640-2020 abrogeant le règlement 632-2020– Mise aux normes des installations septiques du secteur Lac Vallée

258-11-20

SUR PROPOSITION du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉE** par le conseiller M. Charles Bergeron, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement d'emprunt #640-2020 abrogeant le règlement #632-2020 décrétant un emprunt de 713 000\$.

ADOPTÉE

4- **Période de questions**

Aucune

5- **Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé.

259-11-20

SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE** par le conseiller M. Rodrigue Michaud, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 19h03.

ADOPTÉE

Je, Serge Perrault, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim de mon refus de les approuver conformément à l'article 55.3 L.C.V

Serge Perrault
Maire

Gérard Cossette
Directeur général et secrétaire-trésorier
par intérim